

# Les Archers de



vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et ont le plaisir de vous inviter à bien commencer l'année 2017 en venant participer à la compétition qu'ils organisent :

**TIR en SALLE 2X18M – 3 Départs**

**Samedi 7 et Dimanche 8 Janvier 2017**

**Au Gymnase Jules Ferry - 69 allée des Ailes – 03200 Vichy**

HORAIRES	Samedi après midi Départ 1	Samedi Soir Départ 2	Dimanche Départ 3	
Ouverture du Greffe:	13h30	18h30	10h15	
Echauffement à distance	14h00 à 14h30	19h00 à 19h30	10h45 à 11h15	
Début des tirs	14h35	19h35	11h20	
Résultats	18h15 (poussins)		Env. 15h15	

**Les arbitres seront : Michel DELOMPRES et Jean-François LESCURE**

## **IMPORTANT :**

- **Tir ABCD avec choix du « blason Tri spots » ou « Blason de 40 » pour les catégories classiques (C-J-S-V et SV). Ce choix est à spécifier IMPERATIVEMENT sur la fiche d'inscription.**
- Les Poussins de plus de 9 ans uniquement le samedi 1er départ, blasons de 80 cm. Un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc en compétition établi par un médecin agréé par la FFTA est obligatoire, conformément à l'article C.3.1.1 du règlement.
- **Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires**
- Attestation de licence dématérialisée FFTA 2017 ou pièce d'identité, et certificat médical exigés au greffe.

## **RECOMPENSES :**

- Individuel : Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Equipes : Aux trois premiers clubs du « Challenge d' Hiver »

## **CHALLENGE D'HIVER des ARCHERS DE VICHY en hommage à Jérôme ALBINET :**

- Chaque équipe sera composée seulement de 3 personnes. Dans ces 3 personnes, il y aura obligatoirement 1 jeune (B, M ou C), 1 féminine et au maximum 1 arc à poulies.
- Le challenge sera remis en jeu chaque année à la même période et sera définitivement acquis par le Club qui l'aura remporté 3 années consécutives.

**PARTICIPATION:** Jeunes : 5 € Adultes : 8 €

**INSCRIPTIONS:** Responsable : Jean-Marie MICHALOWICZ (06 40 58 17 52)

Par courriel : [inscriptions@archersdevichy.fr](mailto:inscriptions@archersdevichy.fr)

Dernier délai : **Mercredi 4 janvier 2017**

Inscriptions prises en compte par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles (48 places par départ).

**BUFFET et BUVETTE sur toute la durée de la compétition**  
Soirée PIZZA après le 2è départ – Les pizzas seront à commander au greffe.

<http://www.archersdevichy.fr/>

Siège Social: Centre Omnisports de Vichy - B.P.2617 - 03208 VICHY CEDEX

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc - Agrément N°1403005

Agrément Jeunesse et sports n°1933 Siret 438 939 092 00013

# Les Archers de



## PLAN D'ACCES

Adresse : Gymnase Jules FERRY – 69 allée des Ailes – 03200 Vichy - (Itinéraire Fléché)

Accès de  
St Pourçain, Moulins  
Montluçon



Accès de  
Bellerive sur Allier  
A71 Gannat  
Clermont-Ferrand

Plan d'eau  
Pont de l'Europe

Accès de  
Vichy  
Cusset, St Yorre

<http://www.archersdevichy.fr/>

Siège Social: Centre Omnisports de Vichy - B.P.2617 - 03208 VICHY CEDEX

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc - Agrément N°1403005

Agrément Jeunesse et sports n°1933 Siret 438 939 092 00013